



Mandats des groupes de travail et élection de la présidence

Assemblée des délégué-e-s du PS60+ du 3 juin 2023

Le mandat des groupes de travail du PS60+ comprend les points suivants :

1. Fixer les priorités politiques et les objectifs annuels :

Les groupes de travail définissent leurs objectifs annuels et leurs priorités politiques, évaluent les résultats de leurs travaux et informent régulièrement l'Assemblée des délégué-e-s de l'avancement de leurs travaux.

2. Développer des thèmes politiques de fond basés sur le long terme :

Les groupes de travail formulent leurs avis sur les priorités politiques qu'ils ont déterminées et rendent compte en permanence de l'évolution des questions et propositions politiques.

3. Suivre et évaluer les « affaires courantes » de la politique, en particulier les activités du Parlement et du Conseil fédéral :

Les groupes de travail s'efforcent d'obtenir les informations nécessaires sur les questions politiques par les sites internet de l'administration fédérale et par le contact avec les conseillers ou conseillère spécialisé-e-s responsables du PS Suisse. En règle générale, les prises de position du PS60+ devraient être incluses dans les réponses aux consultations du PS Suisse. Toutefois, les groupes de travail peuvent également demander au Comité directeur d'élaborer leur propre prise de position dans le cadre d'une procédure de consultation.

4. Élaboration régulière de rapport et détermination de thèmes en vue des Conférences des membres et d'automne :

À l'attention du Comité directeur du PS60+ : le rapport sur les développements actuels est un point permanent de l'ordre du jour de chaque séance du Comité directeur.

À l'attention de l'Assemblée des délégué-e-s du PS60+ : les rapports succincts des groupes de travail sont déposés sur la page web avant chaque AD.

À l'attention de la Conférence des membres ou de la Conférence d'automne du PS60+ : les priorités politiques sont proposées par les groupes de travail dans le cadre du programme annuel, tant pour la Conférence des membres (au premier semestre) que pour la Conférence d'automne. En règle générale, les sujets politiques peuvent être traités de manière plus approfondie lors de la Conférence d'automne que lors de la Conférence des membres, au cours de laquelle les affaires statutaires doivent également être traitées.

5. Propositions pour la communication et pour les canaux de communication à l'attention du Comité directeur :

Les groupes de travail soumettent au CD, le plus tôt possible, des propositions de communication du PS60+ sur des sujets politiques spécifiques et sur la forme de communication appropriée, comme des communiqués de presse, des articles dans la « Newsletter » du PS60+ ou dans les journaux du parti « links » et « socialiste ».

6. Propositions pour des actions et des campagnes à l'attention du Comité directeur :

Dans le cadre de la définition du programme d'activités du PS60+, les groupes de travail présentent leurs propositions d'actions et de campagnes appropriées.

Groupe de travail « Politique sociale »

Coprésidence : Hansjürg Rohner (AG) et Inge Schädler (ZH)

Membre du Comité directeur : Hansjürg Rohner

Membres du groupe de travail : Inge Schädler (ZH), Suzanne Gilomen-Sedlacek (FR), Edith Meier (BE), Gabriela Rohner (AG), Rolf Zimmermann (BE), Heinz Gilomen (FR), Reto Barblan (VD), Fredi Scholl (BE), Hansjürg Rohner (AG)

Objectifs annuels et priorités politiques 2023/2024 :

Les objectifs fixés jusqu'à présent restent valables pour cette année et l'année à venir en raison d'une politique toujours très axée sur la politique financière.

L'objectif principal du groupe de travail Politique sociale est de traiter tous les thèmes actuels dans le domaine de la politique sociale, surtout du point de vue de la population âgée.

Pour ce faire, nous développons des possibilités d'action et des modèles pour que les retraité-es puissent vivre dans le respect de la Constitution.

1. Prévoyance vieillesse

Les discussions actuelles sur l'âge de la retraite et les rentes existantes ne suffisent en aucun cas à réaliser, ne serait-ce qu'approximativement, les mandats constitutionnels de garantie des moyens d'existence ainsi que du mode de vie habituel.

Très actuel : révision du deuxième pilier (LPP) : La révision de la LPP adoptée par le Parlement est un pur démantèlement social : les assurés doivent cotiser davantage, mais les rentes sont simultanément réduites. Le GT Politique sociale s'engagera clairement dans la collecte de signatures pour le référendum et s'impliquera dans la campagne de votation par le biais de lettres de lecteurs, de messages vidéo et de newsletters.

AVS-21 : après la défaite de justesse du référendum contre le démantèlement social de l'AVS, il s'agissait d'abord de l'ordonnance d'application. Le GT Politique sociale a rédigé une prise de position afin d'éviter que les (futurs) retraités ne soient encore plus mal lotis.

Avenir de l'AVS : d'autres mesures de démantèlement figurent déjà au menu néolibéral de la politique bourgeoise. D'une part, de nouvelles détériorations de l'âge de la retraite et, d'autre part, des réductions des rentes actuelles comme conséquence de la politique d'austérité. Le GT Politique sociale suivra ces jeux de près et proposera des possibilités d'action aux organes compétents du SP60+.

Avenir fondamental de la prévoyance vieillesse : les décisions de la majorité parlementaire de droite ont confirmé les diagnostics à long terme du PS60+. Le démantèlement social anticonstitutionnel est le jeu favori de la droite néolibérale, qui fait passer des promesses mensongères lors des votations et conduit à des conditions de vie précaires et insoutenables pour un très nombre de retraité-es. Un changement fondamental du système est nécessaire et le groupe de travail Politique sociale s'engagera activement dans la discussion correspondante au sein du PS : Une rente AVS d'au moins 4'000 francs reste l'objectif prioritaire. De même, nous soutenons les efforts visant à mettre en œuvre l'initiative pour une 13e rente AVS, qui est nécessaire de toute urgence à une époque de forte inflation et de hausse des primes d'assurance-maladie pour assurer le minimum vital.

2. Pauvreté des personnes âgées

La pauvreté des personnes âgées est un problème qui existe déjà depuis longtemps et qui est bien connu et qui reste toujours d'actualité. Ce qui, il y a peu, était encore un souhait, à savoir que de nombreuses personnes vivent plus longtemps à l'avenir, est aujourd'hui présenté par les politiques comme un problème financier. Actuellement, la vieillesse se divise presque en deux générations (65 - 95 ans). La pauvreté n'est pas seulement synonyme de difficultés financières, mais aussi d'isolement social, de perte de capacités mentales et physiques et, à un âge avancé, de dépendance vis-à-vis de services de santé parfois onéreux. En collaboration avec d'autres groupes de travail, nous voulons travailler sur des modèles d'organisation de vie complets qui couvriront en particulier le logement, la santé et la sécurité des personnes âgées.

En ce qui concerne la pauvreté, nous nous engageons également à ce que les résident-es étranger/ères qui vivent en Suisse depuis plus de 10 ans et qui doivent percevoir l'aide sociale sans en être responsables (par exemple en raison d'une perte d'emploi, d'un accident, etc.) ne puissent plus être expulsés.

Étant donné que la pauvreté et la précarité dans la vieillesse sont liées, pendant la période active, en particulier en relation avec le monde du travail, le GT Politique sociale s'occupe également des questions de discrimination sur le marché du travail, de la politique salariale ainsi que de l'aménagement du travail pour permettre les activités de soutien (care).

3. « Vieillir sans soutien familial » - un problème ignoré

L'étude de Carlo Knöpfel publiée l'année dernière met en évidence un problème jusqu'ici largement ignoré, celui des personnes âgées sans famille, dont il est urgent de parler. Le GT « Politique sociale » examinera les pistes d'action possibles et les proposera pour discussion.

Pour le GT « Politique sociale » : Hansjürg Rohner

Groupe de travail « Santé »

Présidence : Ruth Schmid (AG)

Membre du Comité directeur : Ruth Schmid

Membre du groupe de travail : Marie-France Anex (GE), Ursula Blaser (ZH), Dorothee Kipfer (LU), Ursula Imhof (VS), Susanne Leutenegger Oberholzer (BL), Rita Schmid (GR) Maria Van De Vlekkert (BL)

Objectifs annuels et priorités politiques :

Le GT « Santé » du PS60+ concentre ses réflexions sur un système de soins de santé de haute qualité, accessible et abordable pour tous et en toutes circonstances de vie.

Pour la période 2023/2024, la priorité politique sera axée sur les questions suivantes :

- **Suivi du document de position pour une politique de la vieillesse intégrative** « Nous prenons parti pour des soins et de l'assistance de qualité pour les personnes âgées », adopté lors de l'AD du 10.01.2023, mis en ligne le 01.03.2023. Clarifications et propositions de mise en œuvre des revendications politiques mentionnées en priorité dans le document. Celles-ci doivent permettre aux délégués du PS60+ d'être actifs dans leurs cantons de résidence.
 - Élaboration d'une loi-cadre fédérale sur le financement de l'accompagnement.
 - Mise en œuvre immédiate de l'initiative sur les soins infirmiers acceptée par le peuple.
 - Mesures visant à soulager les proches aidants et les personnes d'encadrement qui s'engagent bénévolement.
 - Mesures rapides pour des logements abordables et adaptés aux personnes âgées.
- **Campagne électorale 2023 au Conseil national et au Conseil des États** : soutien aux candidat-es avec des arguments et de la documentation sur les thèmes de la politique de santé concernant les personnes âgées
- Soutien et argumentaire sur l'initiative du PS pour la réduction des primes d'assurance maladie
- Prises de position sur les consultations en cours portant sur des thèmes de politique de santé
- Examen de nouvelles études et de nouveaux rapports sur les thèmes de la politique de la santé dans le domaine de la vieillesse, en particulier les soins intégrés
- Échange et collaboration en fonction de la situation avec d'autres groupes de travail du SP60+.

- Poursuite du mandat de collaboration dans un groupe de travail du réseau "Bien vieillir".

Pour le GT « Santé » : Ruth Schmid